



Syndicat National de l'Éducation Physique  
de l'Enseignement Public  
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 2 juin 2020

SGal/CH

Aux Fédérations Sportives

Objet : Déconfinement progressif à l'École et 2S2C

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous nous adressons à vous ce jour pour vous alerter quant à la situation concernant l'Éducation Physique et Sportive et le Sport Scolaire. Les ministres Blanquer et Maracineanu ont décidé, sans aucune concertation, de la mise en place du dispositif 2S2C en cette période de déconfinement progressif afin de développer la pratique du sport à l'école en permettant aux associations sportives et aux collectivités territoriales avec les ETAPS de prendre en charge des élèves sur le temps scolaire. Sous couvert de la nécessité de favoriser la pratique sportive des jeunes suite à cette longue période de confinement et dans un contexte exceptionnel, il s'avère que ce dispositif entend s'inscrire dans la durée puisque le ministre Blanquer affirme qu'il préfigure de ce que sera l'École de demain.

Vous comprendrez que ce dispositif revêt pour nous un grave danger pour l'EPS et le Sport Scolaire qui sont pourtant le moyen d'offrir à l'ensemble des jeunes une pratique des APSA. L'EPS, inscrite dans le cadre des enseignements obligatoires à l'École offre une pratique scolaire à tous les élèves de France quels qu'ils soient. La possibilité pour les jeunes dont nous avons la charge d'entrer en culture physique et sportive au travers de l'EPS et du Sport Scolaire est un atout pour leur permettre de s'engager dans la vie sportive au travers des clubs sportifs dont vous avez la responsabilité. C'est un objectif fondamental de notre discipline que de permettre aux jeunes qui nous sont confiés de s'engager dans une vie physique, au-delà de l'École et tout au long de leur vie.

Nous sommes conscients et nous dénonçons le sort qui est fait au sport en France, du fait de budgets insuffisants, de la remise en cause de dispositifs tels les emplois aidés, d'une restructuration de la politique sportive avec la création de l'Agence Nationale du Sport et les perspectives de redéfinition du rôle des CTS. Nous exigeons que des réponses à la hauteur de l'enjeu du développement du sport pour tous soient mises en œuvre. Mais il nous semble que ce dispositif 2S2C ne peut être une réponse aux difficultés des clubs sportifs et qu'il engage une « concurrence » avec l'EPS et le Sport Scolaire qui sont portés par 35 000 enseignant-es d'EPS sur tout le territoire. D'ailleurs nombre d'entre eux et elles sont investi-es dans les clubs et les structures fédérales.

Nous estimons qu'il n'y a aucun intérêt à courir le risque que l'EPS et le Sport Scolaire soient remis en cause, qu'ils soient externalisés de l'École car ne relevant pas des disciplines fondamentales (Maths, Français essentiellement) que porte le projet d'école du ministre de l'Éducation. Ce modèle a déjà été éprouvé dans certains pays comme l'Allemagne et a fait montre d'un accroissement des inégalités des jeunes devant le sport.

Il nous semble au contraire utile et nécessaire de travailler ensemble pour combattre ce projet qui ne permet pas de solution pérenne pour l'aide au développement des clubs sportifs. Ce sont de décisions budgétaires fortes, d'accompagnement pour l'emploi et le fonctionnement dont les clubs ont besoin. C'est également de politiques publiques impulsant un plan national d'ampleur pour la construction de nouveaux équipements sportifs que les clubs attendent. C'est pourquoi nous souhaiterions pouvoir échanger nos points de vue sur la situation.

Restant à votre disposition, soyez assuré-e de notre attachement au développement de la pratique et culture physiques pour toutes et tous.

Le secrétariat national du SNEP-FSU